

**Conseil d'administration CSR Chaleur
Réunion régulière
Procès-verbal**

**5 avril 2018
Salle de conférence de la Commission
Complexe Madisco, Petit-Rocher**

1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue

Réunion appelée à l'ordre par le président,
Monsieur Jean Guy Grant, à 18 h 30.

2. Présence et constatation du quorum

Paolo Fongemie, Bathurst
Jean Guy Grant, Beresford
Charles Doucet, Nigadoo
Luc Desjardins, Petit-Rocher
Donald Gauvin, DSL
Charles Comeau, DSL
Carole Caron, DSL
Jocelyne Hachey, Directrice générale
Carolle Roy, Adjointe à la direction
Janine Daigle, Directrice du tourisme
Stéphanie Doucet-Landry, Directrice de la Gestion
des déchets solides

Membres absents :

Normand Doiron, Pointe-Verte
Joseph Noel, Belledune
Normand Plourde, DSL

Quorum :

Le président d'assemblée déclare que le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Charles Comeau
Appuyé par : Paolo Fongemie

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté
MOTION ADOPTÉE

**Chaleur RSC Board of Directors
Regular meeting
Minutes**

**April 5, 2018
Board room of the Commission
Madisco Complex, Petit-Rocher**

1. Call to order and opening statements

Meeting called to order by the Chairman,
Mr. Jean Guy Grant, at 6:30 p.m.

**2. Recording of attendance and verification of
quorum**

Paolo Fongemie, Bathurst
Jean Guy Grant, Beresford
Charles Doucet, Nigadoo
Luc Desjardins, Petit-Rocher
Donald Gauvin, LSD
Charles Comeau, LSD
Carole Caron, LSD
Jocelyne Hachey, Executive Director
Carolle Roy, Executive Assistant
Janine Daigle, Tourism Director
Stéphanie Doucet-Landry, Director of Solid Waste
Management

Members absent:

Normand Doiron, Pointe-Verte
Joseph Noel, Belledune
Normand Plourde, LSD

Quorum:

The meeting chairperson declares that quorum is met.

3. Adoption of agenda

Moved by: Charles Comeau
Seconded by: Paolo Fongemie

THAT the agenda be approved as presented.
MOTION CARRIED

4. Déclarations de conflits d'intérêts

Aucune

5. Procès-verbaux

a) Adoption du procès-verbal du 21 mars 2018

Proposé par : Donald Gauvin

Appuyé par : Charles Comeau

QUE le procès-verbal du 21 mars 2018 soit adopté tel que présenté.

Question :

Concernant le point *6 Correspondances*, Monsieur Donald Gauvin avise les membres que durant la réunion il avait posé la question à savoir si c'était dans le mandat de la Commission d'appuyer ou non des demandes d'appui comme celle reçue de la compagnie ENGIE. La directrice rappelle les membres qu'elle s'était déclarée en conflit d'intérêts lors de cette discussion et demande si elle doit sortir; M. Gauvin affirme qu'elle peut rester. Il propose d'adopter le procès-verbal et demande que le point soit discuté sous les affaires découlant du procès-verbal.

MOTION ADOPTÉE

i) Affaires découlant du procès-verbal

M. Gauvin revient sur la question à savoir quelle politique doit être suivie lorsque la Commission reçoit des demandes d'appui comme celle reçue de la compagnie ENGIE. La directrice générale informe les membres qu'il n'y a aucune politique à cet effet. M. Fongemie mentionne, qu'au niveau municipal, la ville de Bathurst appuie le développement économique donc envoie des lettres d'appui lorsque les entreprises en ont besoin pour du financement externe.

La directrice générale révise les affaires découlant; CSR3-70-5a)i).

4. Conflict of interest declarations

None

5. Minutes

a) Adoption of minutes of March 21, 2018

Moved by: Donald Gauvin

Seconded by: Charles Comeau

THAT the minutes of March 21, 2018, be approved as presented.

Question:

Regarding item *6 Correspondence*, Mr. Donald Gauvin informs the members that during the meeting he had asked whether it was within the Commission's mandate to send letters of support or not to requests such as the one received from ENGIE. The Executive Director reminds members that she had declared herself in conflict of interest during this discussion and asks if she should leave. Mr. Gauvin says she can stay. He moves for the adoption of the minutes and requests that the item be discussed under the business arising from the minutes.

MOTION CARRIED

i) Business arising from minutes

Mr. Gauvin returns to the question and asks what procedure should be followed when the Commission receives letters requesting support such as the one received from ENGIE. The Executive Director informs members that there is no procedure in place. Mr. Fongemie mentions that, at the municipal level, the City of Bathurst supports economic development and therefore sends letters of support when businesses request them for outside funding.

The Executive Director reviews the business arising from minutes; CSR3-70-5a)i).

6. Correspondances

La directrice générale révise la correspondance; CSR3-70-6. La CSR a reçu une demande de la Nation Antaya Madokawond'o, soit une autorisation de récupérer des plumes d'aigles au le site d'enfouissement d'Allardville. La directrice générale donnera suite à la demande.

7. Présentation – Description du rôle du Chargé du développement économique communautaire d'ONB

Monsieur Bernard Cormier décrit son rôle en tant que Chargé du développement économique communautaire avec Opportunités NB; *présentation CSR3-70-7*. Notamment, il est chargé du développement économique non commercial qui s'applique à la communauté. Un de ses rôles sera de mettre les clients en communication avec des partenaires gouvernementaux et d'autres intervenants pour répondre aux besoins de développement communautaire des clients.

Les membres proposent d'organiser une séance de travail afin d'établir les objectifs désirés du Forum sur le développement économique qui serait organisé par ONB, tel que mentionné dans les affaires découlant du procès-verbal. On propose aussi de mettre sur pied un comité avec des intervenants qui ne sont pas membres du conseil d'administration, afin d'accompagner ONB dans l'organisation de ce forum.

8. Rapport d'activité

a) Corporatif

La directrice générale présente la partie corporative du rapport CSR3-70-8.

b) Gestion des déchets solides

La directrice du service de Gestion des déchets solides présente sa partie du rapport CSR3-70-8.

6. Correspondence

The Executive Director reviews the correspondence; CSR3-70-6. The RSC received a request from the Antaya Madokawond'o Nation. They would like authorization to retrieve eagle feathers at the landfill site in Allardville. The Executive director will follow up on the request.

7. Presentation – Description of Role of ONB's Community Economic Development Executive

Mr. Bernard Cormier describes his role as the Community Economic Development Executive with Opportunities NB; *presentation CSR3-70-7*. Namely, he works on non-commercial economic development projects that focus on the community. One of his responsibilities will be to connect and refer clients to governmental partners and other stakeholders to meet client community development needs.

Members suggest that a work session be held to establish the desired objectives from the Economic Development Forum that would be organized by ONB, as stated in the business arising from the minutes. It is also proposed that a committee be created with stakeholders that are not on the Board of Directors to assist ONB in the organization of this Forum.

8. Activity Report

a) Corporate

The Executive Director presents the corporate section of the CSR3-70-8 report.

b) Solid Waste Management

The Director of Solid Waste Management presents her section of the CSR3-70-8 report.

i) Résolution – Octroi du contrat pour la préparation du site pour l'installation de la génératrice

Attendu que le conseil d'administration de la CSR Chaleur ait adopté le budget de dépenses en capital d'installation de production d'électricité pour 2018;

Attendu que la soumission recommandée par le consultant répond à toutes les exigences requises dans le document d'appel d'offres;

Attendu que le coût prévu des travaux pour ce projet dépasse le montant anticipé initialement, mais que des économies sont prévues pour d'autres travaux à l'intérieur de ce budget qui a une valeur totale de 3 433 000 \$ tel qu'indiqué au budget 2018;

Proposé par : Donald Gauvin
Appuyé par : Charles Doucet

QUE la Commission de services régionaux Chaleur octroie le contrat de préparation du site pour l'installation de la génératrice à St-Isidore Asphalte Ltée pour la somme de 158 300 \$ plus taxes.

MOTION ADOPTÉE

c) Urbanisme

La directrice générale demande s'il y a des questions sur la partie urbanisme du rapport CSR3-70-8. Aucune question.

d) Tourisme

La directrice de l'Office du tourisme présente sa partie du rapport CSR3-70-8.

9. Réception du rapport de l'étude CCRACC

Une version PDF du rapport a été envoyée aux membres du conseil d'administration le 22 mars dernier. Toutefois le rapport est très volumineux et les membres n'ont pas tous pu y accéder. On demande que la firme, l'Institut de recherche sur les zones côtières inc., crée un lien externe afin que les membres puissent y accéder.

i) Resolution – Awarding of the contract for the preparation of the site for the installation of the generator

Whereas the Chaleur RSC Board of Directors adopted the 2018 Generation Facility capital budget;

Whereas the recommended bid by the consultant meets all the requirements as drafted in the call for tender document;

Whereas the anticipated cost of the work for this project exceeds the amount originally anticipated but savings are expected for other work within this budget which has a total value of \$ 3,433,000 as shown in the 2018 budget;

Moved by: Donald Gauvin
Seconded by: Charles Doucet

THAT the Chaleur Regional Service Commission award the site preparation contract for the installation of the generator to St-Isidore Asphalte Ltd. for an amount of \$ 158,300 plus taxes.

MOTION CARRIED

c) Planning

The Executive Director asks if there are any questions regarding the planning section of the CSR3-70-8 report. No questions.

d) Tourism

The Tourism Office Director presents her section of the CSR3-70-8 report.

9. Receipt of the CRACCA Study Report

A PDF version of the report was sent to the members of the Board on March 22nd. However, the report is very large and not all members were able to access it. They request that the firm, Coastal Zones Research Institute Inc., create an external link so that members can access it.

10. Première lecture – Amendements à la section 3 des règlements administratifs procéduraux

Première lecture :

RÉSOLUTION

Proposé par : Paolo Fongemie
Appuyé par : Charles Comeau

QUE des amendements soient apportés à l'*article 3 Comités* du règlement administratif procédural de la CSRC, et se lit comme suit :

3. COMITÉS

L’alinéa 10(3)b) de la *Loi* donne au conseil intérimaire le pouvoir de prendre et d’approuver des règlements administratifs régissant la constitution et le fonctionnement de ses comités et la détermination de leur mandat.

3.1 Comités permanents – exclus le CCRU qui a ses propres règlements administratifs.

3.1.1 Les comités permanents sont des comités de la Commission établis dans le but d’étudier des questions de nature courante dans des domaines qui relèvent habituellement de leur responsabilité en permanence.

3.1.2 Le président de la CSR est membre d’office de tous les comités permanents.

3.1.3 Mandat : Le mandat des membres du conseil siégeant à un comité permanent est d’un an et peut être renouvelé à l’assemblée générale annuelle du conseil.

3.1.4 Quorum : La majorité des membres constituent le quorum.

3.1.5 Attributions générales : Chaque comité joue un rôle consultatif auprès du conseil d’administration. Il exerce les fonctions qui lui sont attribuées par le présent règlement administratif et il s’acquitte de toutes les autres attributions que le conseil peut lui confier, s’il y a lieu.

3.2 Comités spéciaux

En vertu des dispositions du paragraphe 12(1) de la *Loi*, le conseil peut constituer au besoin des *comités*

10. First reading – Amendments to Section 3 of the Procedural By-Laws

First reading

RESOLUTION

Moved by: Paolo Fongemie
Seconded by: Charles Comeau

THAT amendments be made to Section 3 Committees of the Procedural By-Law of the CRSC, and be read as follows:

3. COMMITTEES

L’alinéa 10(3)b) de la *Loi* donne au conseil intérimaire le pouvoir de prendre et d’approuver des règlements administratifs régissant la constitution et le fonctionnement de ses comités et la détermination de leur mandat.

3.1. Standing Committees – Excludes the RPAC which has its own procedural by-laws.

3.1.1 Standing Committees are committees of the Commission established to study matters current in nature in areas that are usually under their permanent responsibility.

3.1.2 The RSC Chairperson is an ex-officio member of all standing committees.

3.1.3 Mandate: The term of office for Board Members sitting on a standing committee is one year and may be renewed at the annual general meeting of the board.

3.1.4 Quorum: A majority of the members constitute a quorum.

3.1.5 General Duties: Each committee plays an advisory role to the Board of Directors. The Committee shall perform the duties assigned to it by this by-law and shall perform such other duties as the Board may assign to it, if any.

3.2 Ad hoc Committees

Pursuant to the provision of Subsection 12(1) of the Act the Board may, from time to time, appoint ad hoc

spéciaux pour s'acquitter de tâches déterminées. Quand le conseil constitue un comité spécial, il doit préciser son mandat, sa composition, son lien hiérarchique avec le conseil et la durée de son existence.

MOTION ADOPTÉE

committees to undertake specific tasks. When the Board appoints such a committee it shall define its terms of reference; its composition, its reporting relationship to the Board and the duration of its existence.

MOTION CARRIED

11. Affaires reportées

Aucune

11. Unfinished business

None

12. Affaires nouvelles

Aucune

12. New business

None

13. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20 h.

13. Ajournement

The meeting is adjourned at 8 p.m.

Jean Guy Grant, Président/Chairperson

Jocelyne Hachey, Secrétaire/Secretary